

Description de poste Entraîneur associé ou entraîneuse associée de l'équipe nationale

Jeux mondiaux d'été d'Olympiques spéciaux 2023 à Berlin

Vue d'ensemble :

Le Programme de l'équipe nationale est conçu pour offrir aux athlètes, aux entraîneurs et au personnel de mission une approche formalisée d'entraînement et de préparation en vue des Jeux mondiaux. Le programme veille à ce que les athlètes d'Olympiques spéciaux au Canada aient accès à des possibilités de conditionnement physique, d'entraînement sportif et de compétition de qualité, qui leur garantissent une performance optimale et une expérience positive comme membres de l'équipe nationale.

Nous avons besoin d'une équipe solide d'entraîneurs et de personnel de mission pour appuyer les athlètes tout au long de leur préparation ainsi qu'aux Jeux, et nous encourageons tant les vétérans du programme que les nouveaux venus à poser leur candidature.

Titre : Entraîneur associé/Entraîneuse associée

Cadre des fonctions :

Les entraîneurs associés de l'équipe nationale ont pour rôle de veiller à ce que les athlètes d'Olympiques spéciaux qui leur sont affectés soient prêts à la compétition d'un point de vue technique et à ce qu'ils profitent des avantages sociaux, émotionnels et physiques des membres de l'équipe nationale.

Lien hiérarchique :

Le poste d'entraîneur associé ou d'entraîneuse associée de l'équipe nationale est un poste bénévole. Il relève directement de l'entraîneur en chef ou de l'entraîneuse en chef de l'équipe nationale, et indirectement des directeurs de l'équipe et du ou de la chef de mission pour tous les aspects sportifs liés à l'entraînement, à la préparation et à la compétition des athlètes d'Équipe Canada d'Olympiques spéciaux.

Responsabilités :

Avant les Jeux :

- Établir et maintenir le contact avec les athlètes qui lui sont affectés et leurs entraîneurs locaux pour suivre et examiner les progrès de l'entraînement. Cela comprend une communication régulière par courriel et/ou par téléphone ainsi qu'un suivi étroit de chaque athlète au moyen du Carrefour d'entraînement.
- Consulter l'entraîneur local ou l'entraîneuse locale, le parent ou l'aidant de chaque athlète pour s'enquérir de ses besoins et demander conseil sur la meilleure façon d'établir une relation avec celui-ci ou celle-ci.
- Assurer un suivi de l'entraînement des athlètes.
- Veiller à ce que les entraîneurs locaux soumettent un rapport d'entraînement mensuel pour les athlètes qui lui sont affectés.
- Bien connaître les termes de l'entente avec les athlètes de même que les rôles et responsabilités du ou de la chef de mission, des directeurs de l'équipe, des entraîneurs en chef, des entraîneurs locaux et du personnel de mission.

- Favoriser la cohésion de l'équipe de concert avec le personnel de mission et les entraîneurs en chef.
- Assister aux camps d'entraînement selon le calendrier établi (novembre 2022 et avril 2023).
- Travailler à l'intérieur des voies de communication établies par l'équipe de gestion d'Équipe Canada d'Olympiques spéciaux.
- Participer aux réunions.
- Contribuer de façon continue à l'évaluation du Programme de l'équipe nationale.
- Prendre connaissance de toute la correspondance et de toute l'information transmises par Équipe Canada d'Olympiques spéciaux.
- Servir de modèle et se comporter conformément au Code de conduite du Programme de l'équipe nationale.

Durant les Jeux :

- Assumer la responsabilité de trois à quatre athlètes et être disposé à remplacer d'autres entraîneurs à l'occasion.
- S'assurer que les athlètes sont correctement inscrits aux épreuves.
- Veiller à ce que les athlètes se rassemblent à temps pour se rendre aux activités prévues (séances d'entraînement, compétitions et événements spéciaux).
- Produire tous les protêts d'ordre technique par l'intermédiaire de l'entraîneur en chef ou l'entraîneuse en chef.
- Tenir à jour un registre précis des résultats des athlètes qui lui sont affectés.
- Tenir à jour les formulaires médicaux des athlètes et superviser les médicaments d'ordonnance.
- Connaître l'emplacement des postes de premiers soins et élaborer un plan d'urgence avec l'entraîneur en chef ou l'entraîneuse en chef.
- Veiller au bien-être général, à la sécurité et à la santé des athlètes qui lui sont affectés.
- Consigner et conserver par écrit tout incident ou accident impliquant les athlètes qui lui sont affectés et en faire rapport à l'entraîneur en chef ou l'entraîneuse en chef et/ou au personnel de mission.
- Assister aux réunions d'équipe convoquées par l'entraîneur en chef ou l'entraîneuse en chef et relayer l'information aux athlètes.
- Veiller à ce que tous les athlètes se conduisent conformément aux Règles de conduite d'Équipe Canada d'Olympiques spéciaux et au Code de conduite établis par Olympiques spéciaux Canada.
- Voyager avec Équipe Canada d'Olympiques spéciaux pour aller aux Jeux mondiaux et en revenir.
- Loger au Village des athlètes avec la délégation d'Équipe Canada d'Olympiques spéciaux pendant toute la durée des Jeux mondiaux.
- Servir de modèle et se comporter conformément au Code de conduite du Programme de l'équipe nationale.

Qualification :

- Capacité de travailler en équipe.
- Excellentes compétences en communication.
- Expérience comme entraîneur ou entraîneuse dans son sport.
- Expérience dans l'entraînement d'athlètes ayant une déficience intellectuelle.
- Avoir assisté à une épreuve de qualification provinciale ou territoriale en 2022.
- Expérience comme entraîneur ou entraîneuse aux Jeux provinciaux/territoriaux, nationaux ou mondiaux d'Olympiques spéciaux.
- Avoir une qualification technique complémentaire dans son sport est un atout.

- Compréhension étendue et profonde conviction de la mission d'Olympiques spéciaux au Canada et des objectifs du Programme de l'équipe nationale.
- Connaissance d'Olympiques spéciaux au Canada ainsi que des rôles et responsabilités du bureau national et des sections.
- Excellentes aptitudes interpersonnelles et en résolution de problèmes.
- Capacité avérée de travailler tant de façon autonome qu'en partenariat à l'atteinte des objectifs de l'équipe nationale.
- Capacité de travailler dans un environnement exigeant sur place, durant les Jeux.
- Être disposé à participer aux activités de perfectionnement professionnel offertes, aux réunions du Programme de l'équipe nationale, aux camps d'entraînement et à d'autres activités officielles sur demande.
- Avoir 18 ans ou plus.
- Avoir une certification en RCR et en premiers soins est un atout.
- Maîtriser les outils informatiques.
- Être un résident ou une résidente du Canada.
- Communiquer dans les deux langues officielles est un atout.

Exigences applicables aux entraîneurs/responsables de l'entraînement :

- Compétition – Introduction d'Olympiques spéciaux Canada – **FORMÉ(E)**
- Formation technique propre à un sport (conformément au tableau ci-dessous) – **FORMÉ(E)**
- Prise de décisions éthiques (PNCE) – **ÉVALUÉ(E)**
- Formation sur la sécurité dans le sport (ACE)
- Rapport récent de vérification du casier judiciaire

Exigences propres à un sport applicables aux entraîneurs

Sport	Exigences minimales de formation technique de l'organisme national de sport
Athlétisme	Entraîneur de sport (compétition)
Natation	Entraîneur des fondements de la natation – Natation 101 (Compétition)
Gymnastique rythmique	Fondements de la gymnastique rythmique (introduction, théorie et rythmique)
Dix quilles	Initiation au sport communautaire
Soccer	Apprendre à s'entraîner OU Soccer pour la vie
Dynamophilie	Cours de dynamophilie d'OSC
Basketball	Apprendre à s'entraîner (Compétition)
Golf	Cours de golf Olympiques spéciaux – PGA du Canada
Boccia	125 heures d'entraînement

Disponibilité requise (sous réserve de changement) :

- Du 30 septembre au 2 octobre 2022 – Première réunion de mission (3 jours, déplacements compris)
- Du 11 au 13 novembre 2022 – Camp d'entraînement de l'équipe (3 jours, déplacements compris)
- Avril 2023 – Camp d'entraînement propre à chaque sport (3 ou 4 jours, déplacements compris)
- Mai 2023 – Dernière réunion de mission (virtuelle)
- Du 9 au 26 juin 2023 (provisoire, à confirmer) – Camp de rassemblement et Jeux mondiaux (déplacements et programme de la ville hôte compris)
- De juin 2022 à juillet 2023 – Responsabilités continues liées à la planification et à

l'équipe

Remarque : Pour les sports d'équipe, un (1) entraîneur en chef ou entraîneuse en chef, un (1) entraîneur associé ou entraîneuse associée et un (1) membre du personnel de mission/directeur ou directrice de l'équipe seront sélectionnés pour chaque équipe. Un entraîneur suppléant ou entraîneuse suppléante sera également sélectionné(e) pour chaque sport. Cette personne participera à toutes les activités/réunions de l'équipe, mais ne se rendra pas aux Jeux.